

Calcul de la différence entre le revenu annuel requis uniforme établi sur la base du taux d'intérêt réel de la dette et celui établi selon le taux présumé de la dette

1 **Calcul de la différence entre le revenu annuel requis uniforme établi sur la base**
 2 **du taux d'intérêt réel de la dette et celui établi selon le taux présumé de la dette**

	(1)	(2)	(3)
		Montant (\$)	Référence
3 Revenu annuel requis uniforme (taux de la dette présumé)		17 100 000	Intragaz-7, Document 4, annexe 1, ligne 13, col. 2
4 Revenu annuel requis uniforme (taux d'intérêt réel de la dette)		16 801 200	Intragaz-7, Document 3, annexe 1, ligne 12, col. 2
5 Réduction du revenu annuel requis uniforme		298 800 ¹	

6 Note 1 : La variation du taux d'intérêt affecte les composantes suivantes du revenu requis :

7 1-Réduction du rendement sur la base de tarification

8 -Réduction du coût moyen pondéré du capital

9 -Réduction de la valeur de la base de tarification occasionnée par la réduction de la dépense d'intérêt

10 comprise dans le service de la dette (compte de réserve de la dette)

11 2-Réduction de l'impôt présumé (voir formule du calcul de l'impôt sur Intragaz-7, document 2 et 3, annexe 1, ligne 13 ou 14)

12 -Réduction des intérêts annuels créditeurs sur le compte de réserve de la dette entrant dans le calcul de

13 l'impôt présumé

14 -Réduction de la base de tarification

Intragaz-7, Documents 3 et 4, annexe 2, ligne 10

Intragaz-7, Documents 3 et 4, annexe 4, ligne 8, col. 3

Intragaz-7, Documents 3 et 4, annexe 3, ligne 13

Intragaz-7, Documents 3 et 4, annexe 3.1, ligne 11

Intragaz-7, Documents 3 et 4, annexe 3.1, ligne 15

Intragaz-7, Documents 3 et 4, annexe 1, ligne 13 ou 14

Intragaz-7, Documents 3 et 4, annexe 1, ligne 13 ou 14